01/2019

S'Bindrer Dorf Blatt'l

Janvier ; Février ; Mars ; Avril

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux

vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année et
vous convient à la cérémonie des vœux
le dimanche 06 janvier à 16h
à la salle polyvalente

Que 2019 soit pour vous-même et vos proches
une année d'espérance, de fraternité et de paix.

La municipalité remercie les bénévoles qui embelissent notre village

***Mot du Maire*…..**

Cette fin d'année a été marquée par l'attentat du 12 décembre à Strasbourg en pleines festivités de Noël. Une pensée toute particulière va aux familles des victimes, aux blessées et aux proches touchés par cette tragédie. Comment ne pas penser à ces jours durant lesquels le temps s'est suspendu devant l'horreur et la peur. La question se pose : « Comment affronter l'avenir et revenir ensemble vers les valeurs que sont le respect, la tolérance et la paix ? »

De plus, le contexte économique et social dans lequel notre pays est plongé depuis de longs jours n'arrange rien.
C'est donc une fin d'année très difficile où l'esprit de Noël, fête de partage, de famille et de paix ne doit pas être perdu de vue.

L'année 2018 a été marquée par :

- L'arrivée de Dorine BECK, notre secrétaire de mairie
- L'accueil de nos amis de Rouffignac lors du week-end du 1er mai
- Le remplacement du sol de la salle de sports
- Les travaux de restauration des cours d'eau
- Les travaux de déploiement de la fibre optique
- Le début des travaux de voirie rue de Neunkirch
- La 1ère tranche du parc intergénérationnel
-

Pour l'année à venir, nous continuerons à avancer dans nos différents projets.
Une journée citoyenne est à nouveau prévue le samedi 04 mai 2019 afin que vous puissiez à nouveau vous impliquer dans la vie communale.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite une année 2019 riche en idées, en réussites et surtout pleine de paix.

Le Maire, Denise ADOLF

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pourquoi laisser les litiges de la vie quotidienne perdurer lorsque le recours à une tierce personne peut bien souvent permettre à les désamorcer.

Pour vous aider, **M. PFISTER**, conciliateur de justice, sera désormais disponible au pôle des solidarités au 1, rue des tilleuls à Marckolsheim.

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner à la mairie de Marckolsheim au
03.88.58.62.20

APPELS d'URGENCES :

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Général : 112

MAIRIE
2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
☎ : 03.88.85.40.21
Fax : 03.88.85.47.44

Mail : mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet :
www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture:

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h30 à 12h
Vendredi	16h à 18h

Permanence Maire/Adjoints :

Lundi	17h à 19h

Gendarmerie locale

23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
✆ 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
✆ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :
CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00

C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00
semaines impaires

RAM

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr

http://assmatinfos.canalblog.com/

EN BREF, en séance du 01 octobre 2018 le conseil municipal :

067. AFFAIRE FONCIERE

AUTORISE le Maire à établir un acte de vente en la forme administrative pour les cessions de parcelles de l'Association Foncière à la Commune qui sont en instance ;

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du Livre Foncier afin de régulariser les différentes situations **;**

DESIGNE M. BORTOT Joseph, Adjoint au Maire, pour représenter la Commune de Bindernheim dans les actes passés en la forme administrative jusqu'à la fin du présent mandat.

068. RENOUVELLEMENT DES BAUX RURAUX

DECIDE de relouer les terres communales pour une nouvelle période de 9 ans soit du 11 novembre 2018 au 10 novembre 2027

Pour rappel, les prix fixés sont les suivants :

	2000	2017	2018
1ère catégorie	1,31 €	1,51 €	x indice de fermage
2ème catégorie	1,21 €	1,40 €	x indice de fermage
3ème catégorie	1,11 €	1,28 €	x indice de fermage
4ème catégorie	1,01 €	1,16 €	x indice de fermage
5ème catégorie	0,80 €	0,92 €	x indice de fermage

Les baux sont conclus de gré à gré par acte public. La commune et les locataires sont soumis pendant la durée du bail aux obligations stipulées au contrat type de bail à ferme pour les locations rurales publiées par arrêté préfectoral en application du statut du fermage.

DECIDE de majorer le prix du fermage avec les taxes et les charges pouvant être récupérées par le bailleur, à savoir :

- Les frais d'enregistrement,
- La cotisation à la Caisse Assurance Accidents Agricoles,
- La moitié de la cotisation à la Chambre d'Agriculture,
- La cotisation à l'Association Foncière de Bindernheim

Ces charges seront calculées annuellement sur la base des taxes et cotisations ci-dessus payées par la commune la même année que celle du fermage, et sont réparties au prorata de la surface louée.

CHARGE le Maire de conclure et de signer les nouveaux baux pour la période donnée.

069. CHARGES DU LOGEMENT SUD

DECIDE d'augmenter à 100 €, le montant de l'acompte sur les charges à payer tous les mois pour le logement Sud,

CHARGE le Maire de régulariser la situation au 1er août 2018.

070. PERSONNEL COMMUNAL

APPROUVE l'augmentation de la durée hebdomadaire de service à 24/35e de Mme SPATZ Armelle à compter du 1er septembre 2018

CHARGE le Maire d'établir l'arrêté afférent.

071. REMPLACEMENT DES VOLETS DE L'ECOLE

AJOURNE

072. ACQUISITION D'UNE LICENCE IV

AJOURNE

073. LOCATION DE GARNITURES

DECIDE de louer les garnitures (tables + bancs) de la commune aux habitants de Bindernheim,
FIXE le tarif de location à 1 € par table et à 0,60 € par banc, payable par chèque,
DECIDE d'établir un contrat pour chaque location, qui sera transmis comme pièce justificative à la trésorerie.

074. SUBVENTIONS

a. Conseil de Fabrique

DECIDE de reporter ce point (aide réfection toile monumentale) lors de l'approbation du Budget Primitif 2019.

b. Chorale Shalom la Chorale Shalom pour son animation à la fête des aînés,

DECIDE de verser la somme de 200 € à la Chorale Shalom pour son animation à la fête des aînés,
CHARGE le Maire de mandater la dépense.

075. DECISION MODIFICATIVE N°02/2018

DECIDE le transfert des crédits suivants :

- Art. 020 Dépenses imprévues en section d'investissement - 4 100,00 €
- Art. 739221 FNGIR + 4 000,00 €
- Art. 739223 FPIC + 100,00 €

078. FONDS DE CONCOURS DE LA CCRM : AMENAGEMENT RUE DE NEUNKIRCH ET RUE DES ACACIAS

APPROUVE le versement d'un fonds de concours de 30 000 € par la Communauté de Communes à la Commune de Bindernheim pour les travaux d'aménagement des rues de Neunkirch et des Acacias ;

APPROUVE le projet de convention avec la Communauté de Communes ;

AUTORISE le Maire à le signer.

079. AMENAGEMENT ZONE RUE DE ZELSHEIM

APPROUVE le bornage tel que présente pour la vente future des lots restants et par conséquent le devis afférent de 1 825,20 € TTC,

080. ALIGNEMENT RUE DE DIEBOLSHEIM

APPROUVE l'alignement de la rue de Diebolsheim selon les procès-verbaux d'arpentage de 2013 devant les propriétaires concernés ;

APPROUVE l'acquisition des parcelles susmentionnées à l'euro symbolique et la prise en charge des frais afférents (notaire) ;

DECIDE d'intégrer les parcelles susmentionnées dans la voirie communale ;

AUTORISE le Maire à signer les actes de vente et tout autre document afférent.

081. DECLASSEMENT ET RETROCESSION PARTIELLE DE LA RUE DU CHOU ET CHANGEMENT DE DENOMINATION

CONSTATE que le bout de la rue du Chou soit la longueur qui dessert les parcelles 85 (section 6), 1396, 1395, 209, 1397 et 159 (section A) est un délaissé de voirie depuis plusieurs décennies, et a de ce fait perdu son caractère de voie publique,

APPROUVE le déclassement partiel de la rue du Chou telle que présentée ;

CHARGE le géomètre de procéder à l'arpentage pour un montant de 709,20 € TTC ;

DECIDE de rétrocéder ce délaissé de voirie à la famille WOLLENBURGER à l'euro symbolique,

DECIDE de modifier, avec effet immédiat, la rue du Chou en impasse du Chou ;

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Livre Foncier.

082. VERSEMENT DE VOIRIES DU DOMAINE PRIVE AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DEMANDE l'élimination des parcelles par l'intégration dans la voirie communale (domaine public)

CHARGE le Maire d'établir tous les documents afférents.

083. LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX

a. Pré

APPROUVE le renouvellement du bail de M. SCHALK Jean pour un an, reconductible tacitement,

AUTORISE le Maire à signer le bail

b. Pré/bosquet

APPROUVE la résiliation amiable du bail de M. BERTSCH Jonathan,

CHARGE les élus concernés d'établir l'état des lieux de la parcelle avant relocation.

084. REMPLACEMENT DES VOLETS DE L'ECOLE

DECIDE d'installer des nouveaux volets roulants en PVC motorisé à l'école ;

APPROUVE le devis de l'entreprise SCHWEITZER, offre la mieux disante, pour un montant de 12 634,00 € HT ;

DECIDE de remplacer les rideaux à lamelles par des rideaux opaques dans la classe des CM et des CE ;

APPROUVE le devis de l'entreprise DECORIAL, offre la mieux disante, pour un montant de 2 082,30 € HT

CHARGE le Maire de passer commande.

085. ETANGS DE PECHE COMMUNAUX

a. Location HIRSCH & consorts

APPROUVE la vente de l'étang de pêche susmentionné ;

ACCEPTE l'offre de M. HIRSCH pour un montant de 30 000 € ;

DECIDE de faire appel à un géomètre afin de borner la parcelle en question ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

b. Location TEAM MAVER CARPE

ACCEPTE la résiliation du bail au 1er février 2019 de l'association TEAM MAVER CARPE ;

DECIDE de réaliser l'état des lieux à la date de résiliation ;

DEMANDE à ce que l'association fasse un minimum d'entretien avant la fin du bail ;

DECIDE de relouer l'étang par voie de l'adjudication une fois l'état des lieux réalisé.

c. Mise à disposition APPMA

DECIDE de mettre à disposition de l'APPMA l'étang de pêche pour un loyer annuel de 1 000 € à compter du 1er janvier 2019 ;

CHARGE le Maire de notifier cette décision à l'APPMA.

086. AJOUT D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU REGIME FORESTIER

DEMANDE le transfert de la parcelle n°83/4 sise section 3 de 79,88 ares lieudit Rustmatten afin de l'intégrer au régime forestier

087. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2020

APPROUVE l'état d'assiette des coupes de l'année 2020 tel que présenté ;

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2020 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette ;

DONNE POUVOIR à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;

088. APPROBATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET DES COUPES 2019

APPROUVE le programme des travaux dans son ensemble pour l'année 2019 tel que proposé ;

DONNE également son accord pour que ces bois soient vendus éventuellement dans le cadre d'une vente groupée ;

AUTORISE le Maire à signer les documents afférents.

089. NOMINATION DU NOUVEL ASSISTANT DE PREVENTION

DECIDE de nommer M. EHRHARDT Dany, nouvel assistant de prévention de la commune de Bindernheim

PREND NOTE de la démission de M. SIEGEL Gérard suite à son départ en retraite ;

CHARGE le Maire de rédiger les arrêtés afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires quant à la mise en place de M. EHRHARDT Dany notamment en matière de formation.

090. ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE

DECIDE de participer à l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité 2ème phase ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de 11 040 € HT sur la base de l'offre de la Poste pour une classe mobile ;

CHARGE le Maire de déposer le dossier de candidature.

EN BREF, en séance du 10 décembre 2018 le conseil municipal :

093 Aménagement rue de Neunkirch.

APPROUVE l'extension des réseaux jusqu'aux parcelles encore constructibles ;
APPROUVE le devis d'ENEDIS pour un montant de 10 626,34 € HT soit 12 751,61 € TTC relatif au déplacement du réseau dans le domaine public et à l'extension ;
APPROUVE la rétrocession de 3 mètres de M. ADOLF Claude, à l'euro symbolique, en vue de l'alignement avec les autres riverains ;
CHARGE le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour l'alignement ;
APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle n°187/51 sise section 2 de 0,93 are appartenant à M. SCHUWER Claude ;
DEMANDE l'élimination de ladite parcelle auprès du livre foncier pour l'intégrer dans le domaine public routier communal ;
AUTORISE M. BORTOT Joseph à signer l'acte de vente ;
DECIDE d'interdire tous travaux qui endommageraient l'ouvrage récemment réalisé dans un délai de 3 ans à compter de la réception des travaux (sauf cas d'urgence).

094. LOTISSEMENT RUE DES ACACIAS : APPROBATION DU REGLEMENT ET FIXATION DU PRIX DE VENTE

APPROUVE le règlement de lotissement applicable aux 4 lots en tenant compte des différentes remarques ;
AUTORISE le Maire à signer et à déposer le permis d'aménager au nom de la Commune de Bindernheim ;
DESIGNE M. BORTOT Joseph, adjoint au Maire, afin de signer la décision à l'issue de l'instruction du permis d'aménager.
FIXE le prix de vente à 10 500,00 € HT soit 12 600,00 € TTC l'are pour le lotissement des Acacias;

095. EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAL : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

APPROUVE l'offre de M. CHITTIER Philippe, architecte DPLG à BENFELD ;
APPROUVE le montant des honoraires qui correspond à 8,5 % du montant HT des travaux ;
AUTORISE le Maire à signer le contrat ;
DECIDE de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2019.

096. CDG 67 : PROPOSITION MISSIONS ARCHIVES

DECIDE de faire appel au service des archivistes du Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
DECIDE de retenir la formule 3 « clé en main » à 8 000 € ;
AUTORISE le Maire à signer les documents afférents et de prévoir les crédits au Budget Primitif 2019.

097. REMPLACEMENT DES VOLETS DE L'ECOLE

ANNULE le devis d'un montant de 12 634,00 € HT pour la pose des volets dans les caissons intérieurs existants ;
APPROUVE le devis d'un montant de 13 677,00 € HT pour la pose des volets sous linteau à l'extérieur;
APPROUVE le devis d'un montant de 900,00 € HT pour la motorisation des volets;
CHARGE le Maire de passer commande et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2019.

098. ARPENTAGE DES ETANGS COMMUNAUX

APPROUVE l'arpentage de tous les étangs communaux pour 1 429,20 € TTC ;
CHARGE le Maire de réaliser les démarches nécessaires.

Infos - Divers

CHANGEMENT DENOMINATION VOIE

Par décision du Conseil Municipal en date du 12 novembre 2018, la rue du Chou change de dénomination et sera désignée comme « **impasse du Chou** ». En effet, cette dernière débouche sur une propriété privée, il était donc plus opportun de modifier le type de voie. Le panneau de la voie sera changé prochainement.

DEPÔT DE DECHETS

Nous constatons systématiquement, et avec grand regret, que certains citoyens laissent des cartons pleins de canettes vides à côté du conteneur à verres. Nous rappelons à chacun que les agents communaux n'ont pas pour fonction de ranger ou nettoyer ce genre de déchets. Cette pratique, outre irrespectueuse, est un travail supplémentaire pour nos agents qui pourraient employer leur temps à une tâche plus utile.

Cette tâche, qui prend certes quelques minutes, est pourtant à la portée de tous. En effet, d'un geste simple il vous suffit de prendre vos canettes ou bouteilles vides et de les jeter directement dans le conteneur à verres. Ensuite, nous vous invitons à jeter le carton d'emballage dans votre bac jaune.
Jeter ces canettes ou bouteilles vides est un geste citoyen et durable (recyclage). Chacun est conscient que pour permettre le ramassage de ces déchets, **il est indispensable de tout mettre dans son bac jaune ou gris et non à côté.**

Il en va de même pour les sacs de déchets jetés impunément par la fenêtre des véhicules en dehors du village. Les déchets qui jonchent le sol aux abords des routes sont une réelle pollution, visuelle, mais surtout environnementale. Là encore, les agents communaux interviennent pour nettoyer.
Si vous êtes témoin de cette pratique, nous vous invitons fortement à relever la plaque d'immatriculation du véhicule contrevenant et de le signaler en mairie.

LA MARE DU VILLAGE ……

La réunion de chantier à la mare du mardi 13 novembre a été accueillie par une dizaine de riverains opposés au projet. Leur grief est que cet endroit devienne un nid à moustiques.
Pour rappel, ces travaux font partie d'une directive européenne sur la qualité des eaux de surface. Ce projet date de 2011 et est financé à 80% par l'agence des eaux, les 20% restants sont à la charge de la CCRM, maitre d'ouvrage avec la SDEA avec comme partenaires techniques: la Fédération de pêche 67, l'AFB (Association Française de la Biodiversité), DDT (Direction Départementale des Territoires) et la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).
Après plus d'une heure d'échanges, il en ressort que la commune mettra en place un panneau à vocation pédagogique avec une barrière pour empêcher les enfants de monter sur le merlon.
Sur ce chantier, reste à réaliser prochainement la plantation d'arbustes en rive droite, suivi du retrait du tunnel de protection contre les anatidés (canards, etc ….) lorsque les hélophytes seront enracinés.

ENTRETIEN ET PROPRETE DU VILLAGE

Nous rappelons aux habitants que la commune n'a plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires (désherbant) depuis le 1er janvier 2017 conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. C'est dans cet objectif que la commune a postulé pour obtenir le label « Commune Nature » reconnaissable par les libellules. Cette distinction permettrait de reconnaître les efforts du quotidien fournis par la commune et notamment les agents communaux pour atteindre le « zéro pesticide ». Le résultat de la candidature sera connu au premier trimestre 2019.

Cette pratique implique également un entretien régulier des trottoirs et des places. La commune va, à cet effet, se doter d'un désherbeur mécanique (balayeuse) pour faciliter la tâche des agents et permettre un nettoyage plus efficace. Cet investissement est financé à 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, étant donné qu'il s'agit d'une pratique alternative**. A noter que la commune a décidé de n'utiliser le désherbeur mécanique que pour les trottoirs et les places dont elle a actuellement la charge. Aucun passage dans tout le village ne sera réalisé.**

En parallèle, il est indispensable que chaque concitoyen entretienne également son trottoir, délimitation de trottoirs, fils d'eau…. régulièrement. Afin de lutter efficacement contre la pousse sauvage, un balayage par semaine s'avère nécessaire ou le cas échéant tous les 15 jours. Au besoin n'hésitez pas à arracher les jeunes pousses pour éviter la prolifération. Ce geste nécessite évidemment un peu de temps et de bonne volonté. Nous remercions vivement ceux qui le font déjà et qui participent à la propreté du village et encourageons les autres à en faire de même. Un village est accueillant lorsqu'il est propre et bien entretenu.

En cette période hivernale, et pour la sécurité de tous, les habitants sont invités à déneiger leur trottoir et à dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre notamment au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés. De plus, merci de faire le nécessaire pour que votre chien ne puisse pas atteindre la boîte aux lettres. L'accès doit se faire en toute sécurité, cela représente un risque évident (morsure, frayeur...) qui peut conduire à une non distribution de votre courrier. Enfin pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE COMPREHENSION

ESPACE SANS TABAC

La commune a signé une convention de partenariat avec le Comité du Bas Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer.
Dans le cadre de la santé publique, nous désirons participer activement aux mesures visant à protéger les habitants des effets néfastes liés au tabagisme. Dans cette optique, la commune soutient pleinement l'action « Espace sans tabac » menée par la Ligue contre le cancer.
La commune s'engage à interdire la consommation de tabac aux abords de l'école ainsi que dans le parc intergénérationnel.

Des panneaux seront mis en place dès réception.

Vœux du maire …

Mme le maire et toute son équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le:

dimanche 6 janvier 2019 à 16h00 à la salle polyvalente

suivie de la traditionnelle galette des rois.

Nous invitons tout spécialement les habitants qui se sont installés récemment dans le village à venir nous rencontrer.

Fête des ainés…….

Cette année la fête des personnes âgées aura lieu le
dimanche 13 janvier 2019 à partir de 11h30 à la salle polyvalente.

Après le repas, les enfants de la maternelle PS et MS ainsi que les élèves des CE1 et CE2 vous enchanteront.

En fin d'après-midi, vous pourrez esquisser quelques pas de danse grâce à la Musique Union.

Soirée fleurissement…

La remise des prix des maisons fleuries aura lieu le

30 avril 2019 à 20h

à la salle polyvalente. Au cours de cette soirée une animation florale sera présentée, suivi d'un diaporama retraçant les différentes réalisations faites par les habitants et la commune pour l'année 2018. Pour clôturer cette soirée, nous procèderons à la remise des prix ainsi qu'au traditionnel tirage de la tombola.
Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.

Il n'y aura pas d'invitation individuelle, merci de noter la date.

Générations Mouvement……

Cher(e) retraité(e), pré retraité(e),

Apres de nombreuses années bien remplies d'une vie professionnelle contraignante et d'une vie de famille parfois fatigante et que je vous souhaite toujours aussi florissante, vous voilà à nouveau l'heureux (se) bénéficiaire de temps libre. Il s'agit désormais de trouver un nouveau rythme. Pour les plus Anciens, ce rythme est peut-être déjà trouvé. Challenge ô combien enthousiasmant mais pas toujours évident à relever.
Les retraités(es) ont sensiblement augmenté dans notre village depuis quelques années. Pour profiter pleinement de ce tout nouvel espace temporel et éviter de rentrer dans l'inactivité, le débordement d'activités, la monotonie de l'isolement, nous aimerions créer une amicale qui aurait pour but de promouvoir le développement d'activités de loisirs, de détente, de culture, etc….
Animé par M. Thurnreiter, délégué sur le secteur Centre Alsace de Génération Mouvement (anciennement Ainés Ruraux), organisme dont font partie la plupart des villages alentours, nous vous proposons une réunion d'information et de concertation.

le vendredi 18 janvier à 15 heures à la mairie.

Nous espérons pouvoir compter sur votre participation, c'est sans engagement de votre part.
Même si on ne s'adresse en général qu'aux retraités, cette réunion est néanmoins ouverte à toute personne de tout âge ayant du temps libre et qui souhaiterait adhérer à cette amicale.

http://www.generations-mouvement.org

TRAVAUX

Première phase des travaux du parc intergénérationnel …

Courant de l'été le conseil municipal fit le choix du maitre d'œuvre qui nous accompagne pour la 1ère phase de réalisation du parc. Le retour de l'appel d'offre désigna l'entreprise STRADA de Sundhouse comme adjudicataire de ces travaux. Depuis début septembre cette entreprise prépara le terrain pour la plate-forme qui a accueilli il y a quelques jours le city parc. Entre temps, le terrain fut complètement clôturé et l'ancien portail qui permettait l'accès au terrain fut déplacé afin de gérer l'entrée du parc. Ce portail sera motorisé dans les semaines à venir et commandé automatiquement pour l'ouverture et la fermeture de ce lieu de rencontre pour tous les âges. L'aménagement du chemin permet d'accéder au parc jusqu'à la plate-forme du terrain de jeu depuis le portail.

Nous allons entreprendre une 2ème phase en 2019 en terminant le parcours par une boucle sur l'ensemble du terrain. Et par la suite, aménager un boulodrome, rajouter des agrès de maintien en forme, des bancs, des aires de jeux pour enfants et adultes afin que toutes les générations puissent passer du bon temps dans ce parc.

Travaux de voirie rue de Neunkirch….

En même temps que les travaux du parc, nous avons lancé les travaux de voirie de la rue de Neunkirch et la rue des Acacias et ceci afin d'avoir des coûts plus favorables pour la commune. Nous avons négocié avec les propriétaires des terrains coté Est un retrait afin d'avoir une ligne droite, ceci nous permettra d'avoir des terre-pleins sur le côté ainsi que des parkings, tout en gardant une voirie correcte au niveau de sa largeur. Pour l'instant les travaux sont arrêtés puisque un câble basse tension est en domaine privé et sera déplacé par Enedis en début d'année. De même, nous allons également prolonger les réseaux d'eau potable et d'assainissement vers le Nord, afin de pouvoir viabiliser les parcelles qui sont encore en zone constructible. Ceci évitera à la commune, de casser un enrobé neuf dans les années à venir.

Travaux de déploiement de la fibre optique dans la commune ….

Les travaux de déploiement de la fibre sont en cours depuis quelques semaines par un sous-traitant désigné par Rosace. Une armoire a également été mise en place pour ce déploiement à l'entrée du village côté Ouest et qui nous reliera à la commune de Hilsenheim.

Un lien permet de suivre l'évolution des travaux: https://www.rosace-fibre.fr/communes/bindernheim

Projet de lotissement « Les Acacias » …..

La commune a également délibéré en début de cette année pour faire les travaux de voirie dans l'extrémité restante de la rue des Acacias. Sachant que le terrain à l'ouest de cette rue est communal, le conseil a fait le choix de viabiliser 4 lots, afin d'éviter de rouvrir la route par la suite. Le permis d'aménager ce petit lotissement sera instruit sous peu, afin de pouvoir démarrer l'ensemble des travaux au courant du 1er trimestre 2019.
Le prix de vente défini lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre est de
10500 € l'are HT.

Toute personne intéressée par l'acquisition d'un lot, peut se renseigner auprès de la mairie.

Entretien de la toiture de la salle polyvalente….

Toiture gymnase

Cette année 2018 fut également consacrée à l'entretien de la toiture de la salle polyvalente. Après plusieurs visites et discussions avec des spécialistes dans le domaine, et sur leurs conseils, nous avons procédé à des réparations ponctuelles afin de réduire au maximum les infiltrations d'eau qui subsistent depuis de nombreuses années. Le montant de ces travaux fut de 3810,00 €. Mais malheureusement, à ce jour, il reste toujours une petite infiltration, dont les spécialistes ne trouvent pas l'origine pour l'instant.

Entretien des chaufferies des bâtiments communaux…

Tous les ans, comme la réglementation nous l'impose, nous procédons aux différents entretiens des chaudières, ainsi qu'à tous les contrôles nécessaires dans l'ensemble des bâtiments recevant du public.
Et en règle générale, dans la foulée, nous avons souvent des travaux à réaliser.

Pour cette année suite à ces contrôles, nous avons engagé les dépenses suivantes :

- 9318,78€ Pour l'école,
- 6414,18€ Pour la salle polyvalente
- 1266,36€ Pour la mairie

Fête scolaire de Noël ……..

Danse des mains et rubans (PS-MS)

Le 7 décembre, les enfants de l'école ont présenté un petit spectacle à l'occasion de « l'apéro de Noël » organisé par l'association des parents d'élèves. Pour débuter, les plus petits ont fait danser mains et rubans, puis les enfants de cours élémentaire ont utilisé différents moyens de transport en sortant de l'école. Ensuite, les enfants de grande section et de cours préparatoire sont partis en voyage : d'abord le cocher ne veut pas les emmener et ils sont donc en colère, puis le cocher accepte leur demande : à leur arrivée au pays des sapins de Noël, ils sont heureux et dansent. Les enfants de cours moyen ont ensuite interprété la chanson « l'amitié » qui reflète bien le quotidien d'une vie de classe. Pour finir, tous les élèves se sont regroupés pour interpréter un chant de Noël en allemand : le célèbre « O Tannenbaum ».
Finalement, grands et petits ont pu profiter d'un moment convivial autour de « l'apéro » concocté par les parents d'élèves.

La danse de la joie des GS-CP

Le voyage des CE1-CE2

L'amitié selon les CM1-CM2 :

« L'amitié, c'est notr' histoire
Notre reflet dans le miroir
C'est l'histoire de notre classe »

Rubrique réservée aux associations locales

Merci aux responsables communication de celles-ci de bien vouloir transmettre leurs articles en mairie

06/01	**Collecte des sapins Amicale des Sapeurs-Pompiers de 9h00 à 14h00**
06/01	**Vœux du Maire à 16h**
13/01	**Fête des personnes âgées**
23/02	**Tournoi de belote AAPPMA**
08/03	**Carnaval FCB**
30/03	**Concert de printemps Musique Union**
03/04	**Don du Sang**
06/04	**Soirée St Patrick – CCSUB**
19/04	**Carpes frites AAPPMA**
30/04	**Soirée remise des prix des maisons fleuries 2018**
04/05	**Journée Citoyenne**
26/05	**Elections Européennes**
30/05	**Concours de pêche AAPPMA**

N'hésitez plus à donner votre sang

La vie d'un million de personnes en dépend chaque année en France.
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueillis **58** Donneurs de sang à notre dernière collecte du 12 Décembre dont **4 Premiers Dons**. MERCI à toutes les personnes qui se sont présentées.

Les médecins nous remercient pour votre participation et le bon déroulement de la collecte.

44 Donneurs et deux 1er Dons à Witternheim le 26 Septembre dernier. En attendant de trouver une personne qui désire s'occuper des 2 collectes à Witternheim, c'est l'équipe de Bindernheim qui assure la préparation des collations.

Le sang est trop précieux pour les malades ou les accidentés, la question ne se posait pas.

Les collectes pour 2019 :

BINDERNHEIM: 3 Avril – 31 Juillet – 4 Décembre
WITTERNHEIM: 5 juin – 2 Octobre

Notez ces dates et toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes

Votre responsable locale : Marie-Anne BARONEAU

Petite enfance :

Les assistantes maternelles se retrouvent tous les 2eme mardis du mois de 9 h à 11 h au caveau de la mairie

Après-midi récréatives :

Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Je rappelle qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais je tiens à préciser que nous sommes prêts à faire fonctionner d'autres petits ateliers et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées.

Les prochaines dates à retenir: 25 janvier – 22 février – 22 mars et 26 avril
Merci de noter ces dates sur votre calendrier dès maintenant.

A cet effet, vous trouverez dans ce bulletin un article "Génération Mouvement".

Atelier scrabble :

Il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie. Le groupe en place s'agrandit petit à petit. C'est bien, avis aux amateurs. D'autres jeux de société sont disponibles.

Contact : Solange BORTOT 06 70 23 61 68

Sapeurs-Pompiers de BINDERNHEIM

L'ensemble des
Sapeurs Pompiers de Bindernheim
remercie la population pour leur générosité
Lors de notre passage avec les calendriers 2019.
Si malencontreusement, votre calendrier serait défectueux
ou que vous n'avez pas été reeptionnaire
Merci de nous faire un retour par mail
Ou
venez au relais rue du chou pour retirer votre exemplaire
Relais ouvert tous les dimanches de 10h30 à 13h00

La collecte des sapins aura lieu
de 09h00 à 13h00
Le "Amicale" rue du chou

Le Chef de corps

Le Président de l'amicale

pompiers.bindernheim@gmail.com

CONCERT DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, la Musique Union vous invite à venir fêter le printemps en musique lors de son concert qui aura lieu :

le samedi 30 mars 2019
à 20 heures15

à la salle polyvalente de Bindernheim.

Après la partie musicale, les enfants et leurs aînés vous présenteront successivement leur nouvelle pièce.

Nous vous remercions pour votre soutien et vos encouragements.

Site: http://musique.bindernheim.fr

FCB…….

Pour la 5 ème année consécutive,
le FC Bindernheim organise
le **08 mars** son carnaval avec le défilé nocturne dès **18 h30**.
et ses 20 chars illuminés.
Départ du cortège mairie de Bindernheim
A l'issue du défilé, Soirée carnavalesque à la salle polyvalente.

Entrée 8 euros.
Tartes flambées, saucisse de carnaval sur place

Pour privilégier les entrées aux personnes du village, le comité vous invite à récupérer des tickets d'entrées en prévente le jeudi 6 mars de 20 h à 22h au club house.
Le président et son comité remercient toutes les personnes présentes depuis ces années et s'excusent pour les gens qui ne peuvent plus avoir d'entrées pour des raisons de capacité de places.
Une entrée par personne en prévente Maximum

Frédéric Hirsch
Président
Fc Bindernheim

http://foot.bindernheim.fr

CSUB…..

Le CSUB organise le **6 avril** prochain sa deuxième St. Patrick´s Party dans la salle polyvalente du village.
Suite au succès de la première édition rassemblant près de 500 participants, la décision de réitérer cette soirée fût vite prise.

Plusieurs nouveautés verront le jour cette année, notamment en ce qui concerne l´ambiance musicale.
Le duo ``Grumpy O Sheep´´ se chargera d´animer la première partie de soirée à coup de guitare et de violon en jouant leur répertoire tiré du fond des vieux pubs irlandais !
DJ Thomas O. prendra ensuite la main pour faire monter l´ambiance sur des hits d´hier et d´aujourd´hui !

Des nouveautés seront également à trouver au niveau du bar où l´assortiment de bières irlandaises sera considérablement élargi et où il sera possible de déguster la spécialité locale : le ``Fish&Chips´´

Alors enfilez votre tenue de St. Patrick le 6 avril prochain !

Tous les membres du CSUB sont déjà impatients de vous accueillir pour cette soirée qui s´annonce…… so irish !

Tarif : 8€ avec une boisson offerte
Horaires : 19h-2h

enseignements : csubindernheim@gmail.com

S'BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de janvier :

04.01.1942 Mme HOEGY née SCHWEIN Jeanne
06.01.1926 Mme SCHMITT née ANGST Alice
06.01.1934 M. KORMANN Joseph
10.01.1937 M. RIDZON Georges
18.01.1948 M. IMBS Jean-Paul
22.01.1945 M. DOENLEN Jean Marie
27.01.1948 M. UEBER Antoine
25.01.1942 Mme LAEMMEL née ECK Annette
28.01.1940 Mme MIESCH Marie-Louise

Mois de mars :

01.03.1936 Mme ADOLF née EBER Bernadette
01.03.1936 Mme KUTT née HAEGELI Léonie
02.03.1933 M. LUDWIG Sylvain
02.03.1937 Mme HERR née ALBRECHT Irène
13.03.1927 M. ANGST Robert
16.03.1933 Mme OBRECHT née SIEGEL Juliette
24.03.1941 M. CHEVASSU Alphonse
28.03.1935 Mme ADOLF née HOFFER Mariette

Mois de février :

02.02.1947 Mme WOLLENBURGER née RISCH Marie Antoinette
02.02.1948 M. GIDEMANN Albert
06.02.1937 M. HOFFER André
08.02.1937 M. SCHMITT Pierre
08.02.1948 Mme. ADOLF Marie Sylvette
08.02.1940 Mme WOLLENBURGER née SIMLER Marie
12.02.1942 M. KRETZ Robert
12.02.1949 Mme ROHMER née SCHALLER Jacqueline
17.02.1940 M. WOLLENBURGER Jean-Claude
19.02.1946 Mme ACKERER née SIEGEL Marie-Christine
20.02.1939 Mme KORMANN née SCHALK Rose
22.02.1933 M. SCHALK André
26.02.1948 Mme JOUGNOT née HAUSS Liliane
26.02.1949 Mme UEBER née SIMLER Angèle
27.02.1942 Mme HOFFER née JAEGLI Irène
28.02.1932 Mme EBERHARD née FOELLER Paulette

Mois d'avril :

04.04.1932 Mme CRIQUI Suzanne
26.04.1944 Mme SCHMITT Marie Thérèse née BENTZ
28.04.1949 M. BORTOT Joseph

NAISSANCES

22.10. 2018 Leïla ARIDJ (3b rue du sel)

DECES

19.09.2018 Mme BAUMERT née AMBIEHL Marie Louise à Sélestat
25.09.2018 M SPATZ Robert à Strasbourg

Calendrier des Manifestations 2019

Janvier		
Dimanche 6 : 9 à 13h	Apéritif Sapins	Sapeurs Pompiers
Dimanche 6 : **16 h**	Vœux du Maire	Commune
Dimanche 13	Fête des Personnes Âgées	Commune
Dimanche 27	AG Musique Union	Musique
Février		
Samedi 23	Belote du Ried	AAPPMA
Mercredi 27	AG Groupama	
Mars		
Dimanche 3	Pizzas à l'étang de pêche	Sapeurs Pompiers
Vendredi 8	Carnaval – Cavalcade nocturne	Football Club
Samedi 30	Concert	Musique Union
Avril		
Mercredi 3	Don du Sang	Donneurs de Sang
Samedi 6	La Saint Patrick	Cercle Saint Ulrich
Vendredi 19	Carpes frites	AAPPMA
Mardi 30	Soirée Maisons Fleuries	Commune
Mai		
Samedi 4	Journée Citoyenne	Commune
Jeudi 30	Concours de Pêche	AAPPMA
Juin		
Mercredi 5	Don du Sang à Witternheim	Donneurs de Sang
Dimanche 9	Marche Gourmande	Musique Union
Samedi 15	Pêche intersociétés	AAPPMA
Dimanche 16	Tournoi interne	Badminton Club
Vendredi 28	Fête Scolaire	APEPA
Juillet		
Samedi 6 et Dimanche 7	Grempel Tournoi	Football Club
Dimanche 7	Fête Patronale – Apéritif	Conseil de Fabrique
Dimanche 14	Fête Nationale et Pique Nique Républicain	Commune
Mercredi 31	Don du Sang	Donneurs de Sang
Août		
Samedi 31	Bier Festival	Cercle Saint Ulrich
Septembre		
Dimanche 1	Marché aux Puces	Cercle Saint Ulrich
Octobre		
Mercredi 2	Don du Sang à Witternheim	Donneurs de Sang
Dimanche 13	Carpes frites	AAPPMA
Novembre		
Lundi 11	Distribution des Calendriers	Sapeurs Pompiers
Décembre		
Mercredi 4	Don du Sang	Donneurs de Sang
Dimanche 22	Concert de Noël	Musique Union et Chorale Sainte Cécile